

PORT DE ANNABA

Une évolution de 51,50% de marchandises traitées en 2021

Le bilan d'activités de l'exercice 2021 de l'Entreprise portuaire de Annaba (Epan) fait ressortir une progression notable des différents indicateurs.

A cet effet, un volume de 5 773 538 tonnes de marchandises a été traité au titre de l'exercice 2021. Ce qui constitue une évolution de 51,50%. Ainsi, le trafic global réalisé à l'issue de l'exercice 2021 a enregistré une croissance à deux chiffres par rapport à la même période de l'exercice précédent, en passant de 3,811 millions de tonnes à 5,774 millions de tonnes.

En détail, le bilan mentionne que le volume des importations au 31 décembre 2021 a atteint 2,076 millions de tonnes contre 2,174 millions de tonnes au cours de l'exercice 2020, soit une légère diminu-

tion de 98 000 tonnes (-4,50%). Par contre, le niveau des exportations est de l'ordre de 3,697 millions de tonnes enregistrant une hausse de 2 060 492 tonnes (+125,86%). Pour le directeur commercial de l'Epan, Ali Boulares, «ce bon résultat est lié directement aux mesures d'encouragement et de facilitation prises par l'Entreprise portuaire d'Annaba visant à booster l'activité de l'export, et ce, conformément à la stratégie des pouvoirs publics en la matière». Il est également attribué à la mise en œuvre d'une politique de démarchage commerciale «agressive» en direction des grands pro-



Photo : DR

ducteurs de clinker. Pour cela, ajoute le même responsable, «le port de Annaba ambitionne d'augmenter davantage sa part de marché dans ce segment d'activité, en

fixant un objectif d'exportation de 3 000 000 tonnes au titre de l'exercice 2022». Concernant le mouvement de la navigation, il est en hausse de 23,52% au niveau des escales des

navires à l'entrée, indique le bilan, précisant qu'en 2021, 600 navires ont fait escale au port d'Annaba, soit 37 navires de plus par rapport à l'exercice précédent.

Cela est dû à une amélioration de la qualité de service, estime le directeur commercial expliquant que la moyenne d'attente en rade est passée de 0,97 jour/navire en 2020 à 0,93 jour/navire en 2021, soit une amélioration de 4,27%.

Pour l'ensemble des navires tous types confondus, le séjour moyen à quai affiche une nette amélioration de 9,36% en passant de 3,08 jours/navire à 2,79 jours/navire au 31/12/2021, ajoute le même responsable.

A. Bouacha